

COMMUNE DE WICKERSCHWIHR

**Procès-verbal des Délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de Wickerschwihr
Séance du 1^{er} juillet 2024
PV n°3/2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 1^{er} du mois de juillet à 19h00, les membres du Conseil Municipal de Wickerschwihr se sont réunis en séance ordinaire dans la salle De Lattre, sur invitation qui leur a été adressée le 25 juin 2024 par le Maire, conformément aux articles L.5211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents

Mme CARRE Sandrine
Mme DAUSSE-CONTRERAS Lyubica
M. DIETRICH Antony
M. FLESCH Christian
Mme FRIEH Nicole
M. LEY Richard
M. MEYER Philippe
M. NEYER François
M. RINGLER Adrien
M. RINGLER Jean-Jacques
M. SCHELCHER Jean-Luc
Mme TROESCH Corinne
Mme UTARD Danièle

Le conseiller suivant est absent et non excusé

M. VAUVILLIER Lionel

Secrétaire de séance désigné

Mme DAUSSE-CONTRERAS, Secrétaire de séance

Secrétaire de séance auxiliaire désignée

Mme RUCH Katia, Secrétaire Générale

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 1^{er} juillet 2024

A l'ouverture de la séance, Le Maire constate la présence de 13 conseillers présents ou représentés sur 14.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion 13 mai 2024
3. Compte rendu du COPIL du 10 juin 2024 – Labellisation
4. Mise à disposition à titre gracieux de la salle des fêtes et du chauffage – cours de gym 2024-2025
5. Comptes-rendus Colmar Agglomération et Ried Brun
6. Fonds de concours - Colmar Agglomération
7. Compte-rendu Marché Public « Aménagement rue du Général de Gaulle »
8. Terre et Développement - Autorisation vente des lots par anticipations et différer des travaux
9. Mutualisation CPI Bischwihr/Wickerschwihr
10. Divers

1. Désignation du secrétaire de séance

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

Désignation d'un secrétaire de séance conformément aux articles L.2121-15 et L.2121-21 du CGCT.

Mme DAUSSE-CONTRERAS Lyubica propose sa candidature en tant que secrétaire de séance.

Mme RUCH Katia, Secrétaire Générale, est proposée comme secrétaire auxiliaire.

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents ou représentés**

**VU les articles L.2121-15 et L.2121-21 du code général des collectivités territoriales ;
ENTENDU les explications du maire ;**

- 1. désigne Mme DAUSSE-CONTRERAS Lyubica en qualité de secrétaire de séance.**
- 2. désigne Madame RUCH Katia, Secrétaire Générale, en qualité de secrétaire auxiliaire.**

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 13 mai 2024

Ce point est présenté par M. le Maire.

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal a fait l'objet d'un envoi aux conseillers sous forme électronique le 7 mai 2024.

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 13 mai 2024.

**Aucune observation n'ayant été formulée à ce jour,
le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés**

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 1^{er} juillet 2024

3. Compte rendu du COPIL du 10 juin 2024 - Labellisation

Ce point est présenté par Mme Danièle UTARD

Mme UTARD a fait un compte-rendu du COPIL qui s'est déroulé le 10 juin 2024 accompagnée de Mme HUGEL Marie-Ange, concernant En route vers le label « village, ami des aînés ».

- **Des nouvelles du réseau :** Le label « village, ami des aînés » est sorti en avril 2024. Pour le décrocher, il faut répondre à 47 critères (au lieu de 112 !); seuls 6 sont obligatoires, 26 recommandés, le reste étant suggéré (cf. annexe).
Sur le territoire français, au 15 mai, **3 villages sont intéressés** dont Wickerschwihr. Le travail semblant être bien avancé notre village peut faire partie de l'expérimentation de labellisation « village ».
La remise des labels peut se faire à 2 moments : en novembre, au salon des maires ou au printemps lors du colloque RFVAA (au choix des communes). Si la labellisation devait avoir lieu cette année, cela exigerait un audit de certification au mois d'octobre. Le rétroplanning a été réfléchi dans ce sens. Wickerschwihr fera alors partie des premiers villages labellisés avec une remise de label au salon des maires du mois de novembre.
- **Retour sur le COPIL du 10 juin 2024 :**
Les résultats de l'enquête publique ainsi que ceux de l'audit des partenaires ont été présentés au COPIL (cf. document en annexe). Le COPIL a validé l'état des lieux. La relecture des divers chapitres a été confiée aux différents conseillers qui s'étaient engagés dans l'audit partenarial. Les travaux pour l'élaboration du plan d'actions sont lancés notamment avec 2 réunions de travail avec les habitants. Seront invités, ceux qui ont contribué aux consultations participatives et ceux qui ont exprimé leur souhait de contribuer aux travaux lors de l'enquête publique.
- **Proposition de rétroplanning :**
 - 1^{er} juillet : réunion du conseil municipal – délibération sur le souhait de labellisation ?
 - 2 juillet - **14h30** : 1^{ère} réunion Plan d'actions
 - 24 septembre - **19h30** : 2^{ème} réunion Plan d'actions
 - Début octobre : COPIL – validation Plan d'actions
 - 14 octobre 2024 : Audit RFVAA pour le label
 - 19 au 21 novembre 2024 : Salon des maires (remise du label)
- **Procédure de labellisation**
Pour être labellisé, l'audit des certificateurs qui analysent les 47 critères doit être favorable. Les saisies se font en ligne. Le RFVAA procède à une vérification en amont. Les échanges auront lieu cet été.
Le coût de cette labellisation s'élève à 500€. Si la labellisation peut se concrétiser cette année, la part versée pour le label « en route pour le label » est considérée comme un acompte (300€). La labellisation ne coûterait que 200€.

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

1. **approuve les propositions du COPIL et le calendrier de travail dans le cadre du label « en route vers le label »,**
2. **décide de demander la labellisation « Village, ami des aînés » en 2024,**
3. **charge le Maire ou l'Adjoint au maire à signer tout acte en rapport avec la présente délibération.**

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 1^{er} juillet 2024

4. Mise à disposition à titre gracieux de la salle des fêtes et du chauffage – cours de gym 2024-2025

Ce point est présenté par M. le Maire

Les cours de gym, pour nos aînés, se déroulent tous les lundis matin dans la salle des fêtes communale et, rencontrent un franc succès, avec en moyenne une vingtaine de participants par cours. C'est pourquoi, il a été décidé de reconduire cette activité pour l'année 2024-2025.

Mme UTARD rappelle que l'organisme Amaelles a pris en charge le coût de ces cours de janvier à avril.

M. le Maire a proposé de mettre à disposition à titre gracieux la salle des fêtes et le chauffage durant l'hiver 2024-2025.

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- 1. approuve la proposition de mettre à disposition à titre gracieux la salle des fêtes et le chauffage durant l'hiver 2024-2025,**
- 2. charge le Maire ou l'Adjoint au maire à signer tout acte en rapport avec la présente délibération.**

5. Comptes-rendus Colmar Agglomération et Ried Brun

Ce point est présenté par M. le Maire

M. le Maire a fait un retour sur :

- les derniers relevés de conclusions et séances communautaires de Colmar Agglomération en date des 1^{er} février 2024, 28 mars 2024 et 29 mai 2024,
- les comités de direction du Syndicat Pôle Ried Brun en date des 29 novembre 2023, 20 février 2024 et 19 mars 2024,
- résumé du périscolaire Jeunesse Ried Brun sur les deux derniers Conseils d'Administration de l'association.

6. Fonds de concours – Colmar Agglomération

Ce point est présenté par M. le Maire

M. le Maire a rappelé le dispositif des fonds de concours.

Le fonds de concours désigne le versement de subvention entre un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre et ses communes membres afin de la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.

L'article L.5216-5 VI du CGCT dispose en effet que « *des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté d'agglomération et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours* ».

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 1^{er} juillet 2024

La participation de Colmar Agglomération est versée au fur et à mesure de la réalisation des travaux, par application du taux de la participation communautaire au programme retenu (ce taux, correspondant au ratio *soutien de Colmar Agglomération /montant du projet*, sera appliqué lors de chaque demande d'acompte). Néanmoins, si le ratio *fonds de concours/coût prévisionnel* est inférieur à 30%, le versement du fonds de concours pourra intervenir en un seul versement, dès le début de l'opération.

Sollicitation d'un fonds de concours de Colmar Agglomération.

Intitulé de l'opération : **Aménagement de la rue du Général de Gaulle**

Présentation de l'opération

Coût du projet (a)	645 890 € HT
Subventions escomptées (b)	206 164 € HT
Dépense nette à la charge de la Commune (a-b)	439 726 € HT
Fonds de Concours Colmar Agglomération	
- Spécial Eaux pluviales	22 902,32 €
- Fonds de concours 2023-2026	110 634 €
- Fonds de concours 2023-2026 Energie	13 446 €
Total Fonds de Concours Colmar Agglomération	146 983,32 €
Part du financement Colmar Agglomération	33,42 %
Part autofinancement Commune	66,58 %

M. le Maire a proposé de solliciter auprès de Colmar Agglomération l'attribution des fonds de concours dans leur totalité.

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal
à 11 VOIX POUR, 2 ABSTENTIONS (Mmes TROESCH et UTARD) et 0 CONTRE
des membres présents ou représentés**

1. sollicite auprès de Colmar Agglomération l'attribution des fonds de concours comme suit pour le projet Aménagement de la rue du Général de Gaulle
 - Fonds de concours spécial « eaux pluviales » pour la totalité de la somme à savoir : 22 903,32 €
 - Fonds de concours 2023-2026 pour la totalité de la somme à savoir : 110 634 €
 - Fonds de concours 2023-2026 « Energie » pour la totalité de la somme à savoir : 13 446 €
2. autorise Maire ou l'Adjoint au maire de signer tout acte en rapport avec la présente délibération.

M. le Maire informe le Conseil qu'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement en traverse d'agglomération doit être délibérée. Il propose de réunir un Conseil Municipal Extraordinaire le jeudi 4 juillet 2024 à 18H30.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne l'approbation pour la tenue de ce dernier.

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 1^{er} juillet 2024

7. Compte-rendu Marché Public « Aménagement Rue du Général de Gaulle »

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

L'appel d'offres permettant la mise en concurrence des travaux d'aménagement de la rue du Général de Gaulle, inscrits au BP 2024, a été lancé le 26 avril 2024 avec une remise des plis fixée au 24 mai 2024.

Après étude des offres par la Société CARDOMAX chargée de la maîtrise d'œuvre du chantier, voici les résultats :

ENTREPRISES	PRIX APRES VERIFICATION	CRITERES D'ATTRIBUTION OFFRE DE BASE				REMARQUES
		Technique / 60 pts	Prix / 40 pts	Total / 100 pts	Classement	
Dénomination	Euros H.T.					-
LINGENHELD	577 126,20	53,89	29,50	83,39	3	Offre à l'ouverture : 577 126,20 € H.T.
TRADEC	497 021,50	46,41	31,75	78,16	2	Offre à l'ouverture : 497 021,50 € H.T.
PONTIGGIA	446 425,20	60	24,00	84,00	1	Offre à l'ouverture : 446 425,20 € H.T.

M. le Maire a décidé de retenir pour le lot 1 : **l'entreprise PONTIGGIA**

Pour le lot 2 : 3 entreprises ont candidaté :

- SOBECA
- EIFFAGE ENERGIE
- CREATIV TP

Le montant du lot 2 dépend d'une part communale et d'une part TEA ; à l'issue de l'ouverture des plis, une négociation a été demandée au vu du montant maximal de 70 000 € H.T. à ne pas dépasser pour la part TEA.

De ce fait, M. le Maire a décidé de relancer une négociation des prix entre les 3 candidats, parvenue en mairie une semaine après, et il en ressort que la société EIFFAGE se trouve en première place avec une note de 83,21 points /100 pour un montant de 183 465,65 € H.T.

Pour le lot 3 : Celui-ci s'est trouvé infructueux. M. le Maire a donc décidé de faire établir deux devis à deux autres entreprises, hors marché public.

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr

Séance du 1^{er} juillet 2024

8. Terre et Développement – Autorisation vente des lots par anticipations et différer des travaux PA 0688 366 22R0002

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

Conformément à l'article 211-1 du code de l'urbanisme, la commune a la faculté de renoncer au droit de préemption urbain sur la vente des lots du lotissement « Terre du Muguet ».

Terre et développement sollicite l'autorisation de différer les travaux de finition au plus tard le 31 décembre 2027.

M. le Maire a proposé de renoncer au droit de préemption urbain et d'autoriser de différer les travaux de finition au 31 décembre 2027.

**Au vu des éléments présentés, et après débat, le Conseil Municipal
à l'unanimité des membres présents ou représentés**

1. **décide de renoncer au droit de préemption urbain sur la vente des lots du lotissement « Terre du Muguet »,**
2. **autorise de différer les travaux de finition au 31 décembre 2027,**
3. **autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tout document afférant à cette convention ;**

9. Mutualisation CPI Bischwihr/Wickerschwihr

Ce point est présenté par M. DIETRICH Antony

M. DIETRICH informe le Conseil Municipal qu'une réunion s'est déroulée le 20 juin 2024, avec l'ensemble des pompiers de Bischwihr et Wickerschwihr afin d'organiser la mutualisation.

Il indique qu'un double engagement avait été demandé aux pompiers.

Au vu du faible nombre de pompiers de Wickerschwihr ayant signé le double engagement, il a été décidé pour le moment un statu quo.

Mme UTARD pose la question de savoir ce qu'il advient des pompiers n'ayant pas signé le double engagement si la fusion devait se faire. A ce jour, aucune réponse n'a pu être apportée.

M. le Maire tient juste à rappeler que si le corps restait en l'état comme aujourd'hui, la commune aurait un effectif de 6 pompiers.

Le SDIS a été sollicité pour trouver des solutions. L'idée étant qu'il nous accompagne sur la montée des compétences et le lien entre les chefs de corps.

10. Divers

Ce point est présenté par Monsieur le Maire

- **Retour sur la journée de jumelage avec Bahlingen - 22 juin 2024**
80 participants avec une visite de Colmar et repas au feu de la Saint-Jean à BISCHWIHR
- **Départ curé Dominique KRESS**
La messe de départ aura lieu le 25 août 2024. Le nouveau curé est Alexis AFFAINION
- **Fête de la pomme de terre – 6-7 juillet 2024**
M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'ils sont invités

Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Wickerschwihr**Séance du 1^{er} juillet 2024**

- **Maisons fleuries - 23 juillet 2024**
Formule identique à l'année précédente mais 4 membres du jury différents
- **Fête patronale - 28 juillet 2024**
Cette dernière sera organisée au Club House – Stade de Football
- **Les Wick'toires**
Ces derniers n'ayant pas pu se dérouler le 2 juin pour cause de mauvais temps, ils ont été reportés au 8 septembre 2024
- **Journée citoyenne**
La date retenue est le 28 septembre 2024
- **Fête de Noël des aînés**
Celle-ci se déroulera le 8 décembre 2024

Prochaine séance du Conseil Municipal : Lundi 9 Septembre 2024 à 19h00
La séance est levée à 21h30.

Le Maire
Richard LEY



La secrétaire de séance,
Lyubica DAUSSE-CONTRERAS

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'LDA -', located below the name of the secretary.

Tableau des signatures

<p>pour l'approbation du procès-verbal des délibérations</p> <p>du Conseil Municipal de Wickerschwihr</p> <p>Séance du 1^{er} juillet 2024</p>

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
LEY Richard	Maire		
SCHELCHER Jean-Luc	Adjoint au Maire		
DIETRICH Antony	Adjoint au Maire		
DAUSSE-CONTRERAS Lyubica	Adjointe au Maire		
CARRE Sandrine	Conseillère Municipale		
FLESCH Christian	Conseiller Municipal		
FRIEH Nicole	Conseillère Municipale		
MEYER Philippe	Conseiller Municipal		
NEYER François	Conseiller Municipal		
RINGLER Adrien	Conseiller Municipal		
RINGLER Jean-Jacques	Conseiller Municipal		
TROESCH Corinne	Conseillère Municipale		
UTARD Danièle	Conseillère Municipale		
VAUVILLIER Lionel	Conseiller Municipal		Absent et non excusé